

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Rentrée Scolaire du RPI
- Evolution des effectifs
- Organisation de la semaine scolaire
- Travaux Ecole Primaire
- Calendrier des vacances scolaires 2018-2019
- Répartition sur les 3 sites
- Cantine scolaire
- GLAS / ALAE
- Transports scolaires
- Un enfant de Mazères à l'honneur
- Etat Civil
- Ramassage des encombrants
- Compteur Linky
- Epicerie citoyenne
- Repas de quartier
- Recette du mois
- Conseil du jardinier
- Nouvelle station d'épuration
- Spectacle « La Montée des eaux »
- Forum des associations
- Les Pyrénéennes
- Agenda des associations

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
Hélène Certain Madern
Albert Cigagna
Délia Sartor
Eric Tritz

Rédaction administrative

Maryse Bordes
Nathalie Mailleau

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 15 ET 16 SEPTEMBRE



SAMEDI 15 SEPTEMBRE

Visite musée Rizla + : de 14h à 17h

Visite chapelle Ste-Matrone : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

◇ 18 h : Messe à la chapelle Ste-Matrone

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Visite de l'usine Lacroix, du musée et de la chapelle Ste-Matrone, parcours dans le village :
de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

◇ 12 h : apéritif au Hall La+ offert par la municipalité

◇ 12 h 30 : repas du Patrimoine au Café des Sports
« chez Martine »

◇ 14 h : Projection du film « Le Salat » à la mairie

◇ 16 h : Spectacle « la Montée des eaux » par le collectif
OSSILÀ au Pré Commun

◇ de 15 h à 17 h : balades en canoë à la passe à poissons
avec Arcens² Ciel

Nous aurons plaisir à vous rencontrer et découvrir ensemble
les richesses de notre village !

Mes chers concitoyens,

La période des vacances d'été s'achève !

L'heure de la rentrée a sonné, elle invite petits et grands à une nouvelle année pleine de découvertes et d'apprentissage, de rencontres et de loisirs, de projets partagés.

La rentrée scolaire verra 26 élèves à l'école maternelle, 48 à l'école primaire de Mazères et 149 sur notre regroupement pédagogique intercommunal. Chaque rentrée est pour les enfants et leurs parents un événement particulièrement important et apporte ordinairement un certain nombre de changements.

C'est dans l'appréhension mais aussi la joie et les rires, que les cours de récréation et les classes vont à nouveau se remplir d'enfants.

La jeunesse est au cœur de notre projet municipal, elle est au centre de notre action politique. Nous avons la responsabilité de permettre à chaque enfant, adolescent, de pouvoir s'épanouir et trouver sa place dans notre commune.

Dépenser pour l'éducation c'est investir pour l'avenir. Seul le service public peut offrir une éducation de qualité à tous les enfants. Le budget de l'éducation nationale doit être au niveau de cette exigence et de cette ambition pour notre jeunesse, pour l'avenir.

L'école doit être celle de toutes et de tous, l'école de l'égalité, l'école de la République, l'école laïque et gratuite.

À Mazères-sur-Salat une semaine avant le jour J, l'équipe pédagogique est déjà à pied d'œuvre pour préparer la rentrée. Nous sommes dans la continuité ; les enseignantes sont restées en poste et nous nous en félicitons. Cette année encore nous avons confié les activités périscolaires et extra scolaires à l'APEAI.

La municipalité a engagé en 2018 la rénovation de l'école primaire : mise aux normes, accessibilité, réseau électrique, économie d'énergie, isolation, peintures. Une école primaire rénovée, fonctionnelle au service du bien-être de nos enfants et de tous ceux qui y exercent une activité. Les travaux concernent également le centre aéré et l'accueil périscolaire.

La Communauté de commune Cagire Garonne Salat a décidé de renouveler l'opération de dotation d'aide aux cartables aux élèves de maternelle et du primaire. Ces fournitures seront distribuées le jour de la rentrée par les enseignants et les élus.

Les rythmes scolaires resteront à 4 jours et demi. Nous engagerons une nouvelle réflexion avec tous : enfants, enseignants, parents, associations, élus pour décider de l'organisation de la rentrée 2019/2020 en tenant compte des décisions et des réformes mises en place par l'Education nationale.

À partir du mois d'octobre, l'APEAI proposera sur le site de Mazères-sur-Salat l'aide aux devoirs pour les enfants du RPI. Nous nous félicitons de ce dispositif que nous appelions de nos vœux.

Nouveau changement en cette rentrée : nous avons choisi un nouveau prestataire pour la cantine. Après un appel d'offres, c'est l'entreprise API Restauration qui a été retenue. Notre objectif reste l'amélioration de la qualité des repas, l'éducation de nos enfants aux goûts et à l'équilibre alimentaire.

Dès ce mois de septembre le chemin de Riach, à partir de la station de pompage, sera piétonnier. Seuls les exploitants agricoles, Réseau 31 pour la STEP, les services de la mairie, les secours seront autorisés à y circuler. Nous allons travailler avec nos partenaires sur un projet d'aménagement des berges dans le respect de la biodiversité. Ce lieu doit devenir un lieu de promenade et de loisirs pour toutes les générations. Pour permettre la concrétisation de l'opération, la commune procède à l'acquisition foncière des terrains au bord du Salat.

La tranche 2 des remplacements des lanternes vétustes est en cours de réalisation. Notre ambition c'est d'avoir terminé fin 2019 la mise en place de la nouvelle génération d'éclairage sur le territoire de la commune. Les technologies les plus avancées sont mises en œuvre et permettent une économie sur la consommation annuelle d'énergie électrique d'environ 73 %. La technique utilisée permettra de réduire la puissance de 50 % entre 0h00 et 6h00.

Les économies réalisées financeront l'emprunt contracté auprès du Syndicat Départemental d'Électricité de Haute Garonne (SDEHG), nous y reviendrons plus précisément dans un prochain bulletin.

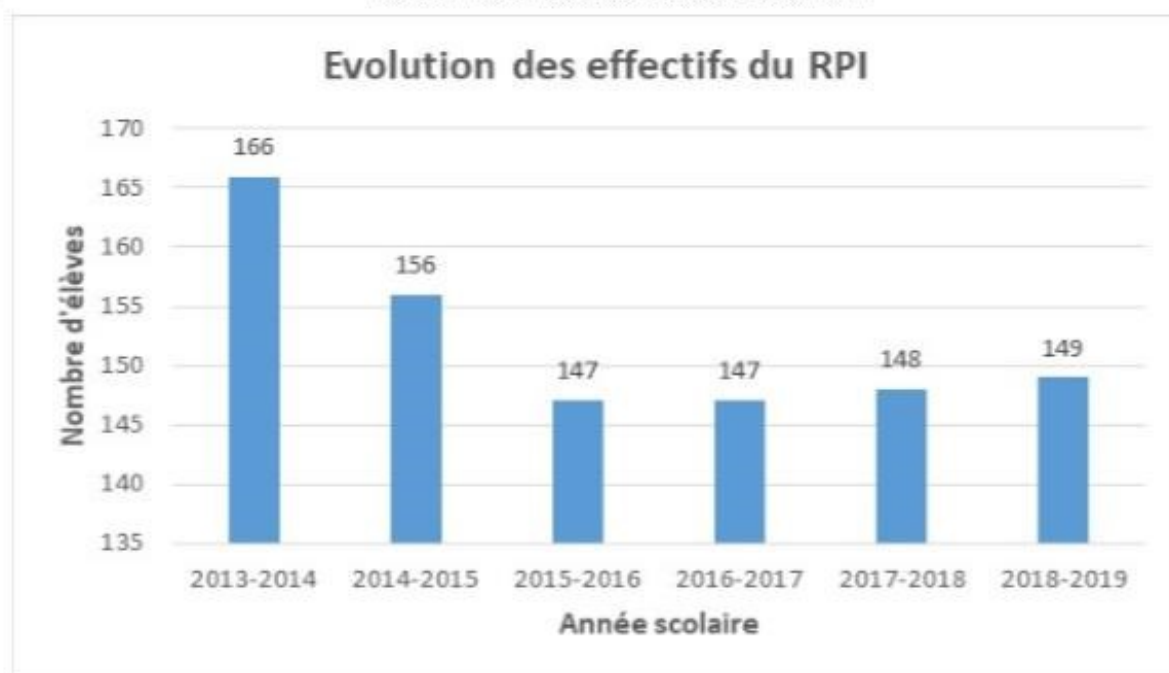
La rénovation de l'éclairage de l'église, du Monument aux Morts doit s'effectuer cet automne.

Avec le Conseil Municipal je vous souhaite à tous, parents, enfants, enseignants, personnel de la collectivité et acteurs associatifs, une très belle rentrée.

Bien à vous,

Jean-Claude DOUGNAC
Maire

RENTREE SCOLAIRE DU RPI



ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Les horaires des écoles maternelle et primaire de Mazères pour la rentrée 2018/2019 seront les suivants :

Lundi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 16 h 30

Mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 15 h 30

Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 15 h 30

Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 16 h 30

Les temps d'activités périscolaires dans le cadre du PEDT se dérouleront les mardi et jeudi de 15 h 30 à 16 h 30.

• Les activités physiques et sportives sont dispensées par un éducateur sportif territorial. Il intervient pendant le temps scolaire sous la responsabilité des enseignants.



Dans le cadre de son travail, il est également mis à disposition d'associations sportives où il assure l'encadrement des enfants.

TRAVAUX ECOLE PRIMAIRE

Les locaux de l'école sont terminés ! Les travaux qui ont été effectués :

-Changement du sas d'entrée

-Rampe d'accessibilité WC Handicapés, mise au norme pour personne à mobilité réduite.

-Isolation

-Réfection totale des plafonds de toute l'école

-Agencement et rénovation du bureau de la directrice, placard de rangement, armoire électrique

-Cuisine entièrement refaite, meubles et appareillage de cuisine

-Pose de velux pour une meilleure clarté dans le bureau de la directrice et dans la cuisine

-Mises aux normes électriques

-Changement de moyen de chauffage avec la mise en place d'une pompe à chaleur

-Pose de prises internet dans chaque classe, suppression dans l'école du wifi.

Coût de l'opération (en TTC) :

Travaux : 173 051,72 €

Honoraires et divers : 28 366,41 €

Le financement de l'opération (en TTC) :

Subvention de l'Etat (30 %) : 43 262,93 €

Subvention du Département (30 %) : 43 262,93 €

Subvention de la Région (20 %) : 28 841,95 €

Part communale : 86 050,32 € dont TVA récupérable 33 040,63 €

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2018-2019 (Zone C*)

Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués

<i>Prérentrée des enseignants</i>	Le vendredi 31 août 2018
<i>Retrénée scolaire des élèves</i>	Le lundi 3 septembre 2018
<i>Vacances de la Toussaint</i>	Du samedi 20 octobre au lundi 5 novembre 2018
<i>Vacances de Noël</i>	Du samedi 22 décembre 2018 au 7 janvier 2019
<i>Vacances d'Hiver</i>	Du samedi 23 février au lundi 11 mars 2019
<i>Vacances de printemps</i>	Du samedi 20 avril au lundi 6 mai 2019
<i>Départ en vacances d'été</i>	Le samedi 6 juillet

* Zone C : Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

REPARTITION SUR LES 3 SITES

CASSAGNE

Chantal DI FRANCO aura à charge l'enseignement des Moyennes Sections de maternelle et Grandes Sections de maternelle soit un total de 24 élèves. La classe des CP et CE1 comprendra, quant à elle, un total de 24 élèves.



MAZERES

En Maternelle :

Valérie CANAL sera chargée d'enseigner aux enfants de la Très Petite Section et Petite Section et Moyenne section de maternelle soit 26 élèves.

MARSOULAS

Aurélien FEUILLERAT sera chargée d'enseigner à une classe de CM2 soit 27 élèves.



En Primaire :

Juliette NICOLLET - DO ROSARIO sera chargée d'enseigner aux CM1 soit 23 élèves. Cécile ROSSIGNOL (Directrice) s'occupera des CE1-CE2 soit un total de 25 élèves.

CANTINE SCOLAIRE

Fournisseur pour l'année scolaire 2018- 2019 : API Restauration.

Renseignements, inscriptions :

Mairie de Mazères-sur-Salat du lundi au vendredi de 8 h à 12 h en période scolaire. Tél : 05.61.97.48.22
mail : didierfeuillerat@orange.fr ou mairie-mazeres2@wanadoo.fr

La réservation ou l'annulation de repas doit être communiquée à la mairie de Mazères-sur-Salat au plus tard avant le mardi 10 h pour la semaine suivante sauf cas exceptionnels.



CANTINE SCOLAIRE (suite)

Changement de prestataire pour les repas des enfants des écoles du RPI Cassagne-Marsoulas-Mazères :

Depuis plusieurs années, les repas étaient servis par un prestataire de Saint Martory, "Le panier des Génévriers".

Lors de notre dernier appel d'offre, nous avons choisi de changer de prestataire.

Nos enfants mangeront à partir de la rentrée les repas de API restauration.

Ce choix s'est appuyé sur 3 raisons principales:

- Cette entreprise dispose d'une légumerie, (permet de réceptionner des légumes frais et de les préparer sur place avant de les cuisiner) ce qui veut dire moins de boîtes, moins de surgelés, plus de frais.

- Les repas seront apportés, toujours en liaison froide, mais dans des bac inox. Depuis plusieurs années, les repas étaient amenés dans des bac en polypropylène jetables. Pour des raisons écologiques et de santé, nous demandions dans notre cahier des charges depuis longtemps de l'inox comme contenant de transport des repas.

De nombreuses animations pédagogiques seront proposées tout au long de l'année, autour de l'équilibre alimentaire, du tri des déchets, et de la lutte contre le gaspillage.

le point négatif qui a valu de nombreux débats est que cette entreprise est basée près de Toulouse, à Saint Jean.

Bien qu'elles desservent d'autres écoles de notre territoire, elle n'en fait pas partie.

Le prix du repas augmentera de 20 centimes, et conservera un mode de calcul basé sur le quotient familial (voir tableau ci-dessous).

Nous nous engageons à manger régulièrement à la cantine, afin de vérifier la qualité des repas, et pouvoir faire remonter tout problème rencontré, au prestataire.

Nous invitons aussi les parents à venir goûter les repas et manger avec leurs enfants (repas payants, réservation indispensable une semaine avant) afin de recueillir d'autres avis et critiques à transmettre à API Restauration.

Tarifs en fonction du quotient familial

	Avec prise en compte quotient familial			Sans prise en compte quotient familial
	<= 599 €	entre 600 € et 999 €	>= 1000 €	Repas adulte
Participation des familles	2,80 €	2,95 €	3,10 €	3,50 €

CLAS (ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE) / ALAE

A compter du lundi 1^{er} octobre, l'APEAI met en place un CLAS (accompagnement scolaire) encadré par Odile.

Il s'agit d'un dispositif mis en place pour encadrer les jeunes pendant leur travail scolaire. Tous les enfants, du CP au CM2, dont les parents travaillent tard le soir, ayant des difficultés (scolaires, matérielles) ou voulant être encadrés dans leur travail sont les bienvenus.

L'organisation :

Lundi, mardi et jeudi selon 3 phases :

- * 16 h 30 / 17 h : animation
- * 17 h / 18 h : travail pédagogique sur les devoirs
- * 18 h / 18 h 30 : jeux et accueil des parents

Le vendredi, les enfants du CLAS rejoignent ceux de l'ALAE pour effectuer une soirée en commun.

Les enfants devront être présents deux soirs par semaine.

Tarif : 13 € de cotisation annuelle payée lors de l'inscription au bureau. Cette cotisation englobe l'ALAE et le CLAS c'est-à-dire qu'une seule cotisation est demandée pour deux dispositifs.

Les horaires d'ouverture de l'ALAE restent inchangés : le matin : 7 h 30 à 9 h, le midi : 12 h à 13 h 45, le soir : 16 h 30 à 18 h 30.

Vous retrouverez les informations et les fiches d'inscription dans le cahier des enfants à la rentrée.



Transports scolaires du RPI Cassagne - Mazères sur Salat - Marsoulas



(Circuit S1400) - Cassagne, Escoulis, Belbèze, Ausseing, Mazères, Cassagne

ITINERAIRE INDICATIF (ALLER) --	LMMJV
CASSAGNE	
1. Ecole Elém entaire	07:55
ESCOULIS	
2. Hitte	08:05
3. Place Mairie	08:10
BELBEZE-EN-COMMINGES	
4. RD83/Auriet	08:15
5. Place/Mairie	08:18
AUSSEING	
6. Place/Mairie	08:22
CASSAGNE	
7. RD52/Bouque de Lens/Stade/AB	08:30
MAZERES-SUR-SALAT	
8. Ecole	08:35
CASSAGNE	
9. Ecole Elém entaire	08:40

ITINERAIRE INDICATIF (RETOUR)	LM-JV	MERC
CASSAGNE		
1. Ecole Elém entaire	16:40	12:15
MAZERES		
2. Ecole	16:45	12:20
CASSAGNE		
3. RD52/Bouque de Lens/Stade/AB	16:48	12:22
AUSSEING		
4. Place/Mairie	16:56	12:33
BELBEZE-EN-COMMINGES		
5. Place/Mairie	17:00	12:37
6. RD83/Auriet	17:05	12:42
ESCOULIS		
7. Place Mairie	17:07	12:46
8. Hitte	17:12	12:50
CASSAGNE		
9. Ecole Elém entaire	17:22	13:00

(Circuit S1404) - Marsoulas, Cassagne, Marsoulas



ITINERAIRE INDICATIF (ALLER) --	LMMJV
MARSOULAS	
1. Ecole	8:30
CASSAGNE	
2. Ch Castets	08:33
3. Ecole Elém entaire	08:35
MARSOULAS	
4. Ecole	08:45

ITINERAIRE INDICATIF (RETOUR)	LM-JV	MERC
MARSOULAS		
1. Ecole	16:36	12:05
CASSAGNE		
2. Ecole Elém entaire	16:40	12:09
3. Ch. Castets	16:47	12:16
MARSOULAS		
4. Ecole	16:50	12:20



(Circuit S1407) - Mazères, Cassagne, Mazères

ITINERAIRE INDICATIF (ALLER) --	LMMJV
MAZERES-SUR-SALAT	
1. Ecole	08:25
CASSAGNE	
2. Ecole	08:40
MAZERES-SUR-SALAT	
4. Ecole	08:45

ITINERAIRE INDICATIF (RETOUR)	LM-JV	MERC
MAZERES-SUR-SALAT		
1. Ecole	16:35	12:05
CASSAGNE		
2. Ecole	16:40	12:10
MAZERES-SUR-SALAT		
4. Ecole	16:50	12:20

ITINERAIRE INDICATIF (ALLER) --	LMMJV	ITINERAIRE INDICATIF (RETOUR)	LM-JV	MERC
BETCHAT 1. Place	07:40	SALIES-DU-SALAT 1. Collège des 3 Vallées	17:20	13:10
MARSOULAS 2. Lieu dit Vidalie	07:42	MAZERES-SUR-SALAT 3. le Latéral	17:30	13:20
3. Place/Mairie	07:44		17:32	13:22
4. Monument aux morts	07:45	CASSAGNE 5. RD52/Bouque de Lens/Stade	17:34	13:24
5. la Chapelle	07:46		17:37	13:27
CASSAGNE 6. Bascule	07:48	MARSOULAS 7. la Chapelle	17:39	13:29
7. RD52/Bouque de Lens/Stade	07:51		17:40	13:30
MAZERES-SUR-SALAT 8. le Latéral	07:53	9. Place / Mairie	17:41	13:31
9. salle des fêtes	07:55	10. lieu dit Vidalie	17:43	13:33
SALIES-DU-SALAT 10. Collège des 3 Vallées	08:05	BETCHAT 11. RD34/RD35/Guerre	17:44	13:34
		12. Place	17:45	13:35

(Circuit S1018) - Cassagne, Marsoulas, Mazères, Roquefort, Mancieux, Saint-Gaudens

ITINERAIRE INDICATIF (ALLER) --	LMMJV	ITINERAIRE INDICATIF (RETOUR)	LM-JV	MERC
CASSAGNE 1. RD83/RD52h/Sarradas	06:45	SAINT-GAUDENS 1. Atribus lycée agricole	17:05	12:20
MARSOULAS 2. Monument aux morts	06:49	2. Atribus allées de Gascogne	17:10	12:25
	06:51	3. Atribus Jardin public	17:15	12:30
CASSAGNE 4. Mairie	06:56	4. collège Leclerc	17:20	12:35
	06:58	5. Lycée Bagatelle	17:25	12:40
MAZERES-SUR-SALAT 6. Salle du 1 ^{er} mai	07:02	MANCIOUX 6. Village	17:40	12:55
	07:04		17:42	12:57
ROQUEFORT-SUR-GARONNE 7. Usine électrique	07:07	ROQUEFORT-SUR-GARONNE 8. RD 62n/RD62	17:44	12:59
	07:10		17:48	13:03
MANCIOUX 9. Eglise	07:15	10. Usine électrique	17:51	13:06
	07:17	MAZERES-SUR-SALAT 11. Avenue de Toulouse	17:53	13:08
SAINT-GAUDENS 11. lycée Bagatelle	07:35		12. Salle des fêtes	17:55
	07:40	CASSAGNE 13. Mairie	18:02	13:17
07:45	MARSOULAS 14. Monument aux morts		18:05	13:20
07:50		15. Place/Mairie	18:06	13:21
SAINT-GAUDENS 12. Atribus lycée agricole	07:40	CASSAGNE 17. RD83/RD52h/Sarradas	18:10	13:25
	07:45		18:10	13:25
13. Atribus Renaissance	07:45			
14. Atribus Jardin Public	07:50			

CARTES TRANSPORT SCOLAIRE

Les enfants doivent venir retirer les nouvelles cartes délivrées par le Conseil Départemental dès à présent à la Mairie du domicile.

Pour toutes informations vous pouvez appeler au 05.61.97.48.22

ARRETS

Nous vous informons que l'arrêt du bus pour le collège de Salies est toujours fixé devant le stade

de Bouque de Lens ou devant la Salle du 1^{er} Mai. Pour les lycées de Saint-Gaudens, les arrêts de bus au départ se situent devant



le stade de Bouque de Lens, avenue de Toulouse et devant la salle du 1^{er} Mai. Au retour, la descente a lieu aux mêmes arrêts.

Un enfant de Mazères à l'honneur

Pas même 20 ans et Hugo est brillamment admis à X, l'Ecole Polytechnique de la région parisienne. C'est cette réussite, qu'en toute simplicité, la municipalité a souhaité honorer, en cette mi-août, à quelques heures de l'intégration d'Hugo dans la prestigieuse école.

Né le 28.08.1998, Hugo est le fils de Sandrine Longuesserre, pharmacienne à Salies, et d'Eric Artigas, chef d'entreprise à Mazères, demeurant dans notre village.

Après ses études primaires au RPI, puis au collège de Salies, Hugo obtiendra le bac mention TB au lycée Bagatelle à Saint-Gaudens, avant d'intégrer le lycée Fermat à Toulouse pour 2 années préparatoires aux grandes écoles.

A ce terme, Hugo, admis par concours dans plusieurs écoles d'ingénieurs, choisit la plus prestigieuse d'entre elles.

« Pour la Patrie, les Sciences et la Gloire », telle est la devise de Polytechnique, école créée en 1794,

devenant militaire en 1804 sous Napoléon 1^{er}.

Avec un statut d'établissement public scientifique, culturel et professionnel, elle est connue surtout pour sa formation d'ingénieurs.

En majorité, les polytechniciens intègrent les entreprises publiques, les grandes entreprises privées ou entrent dans les Corps d'Etat civils ou militaires. Elle jouit aussi d'un grand prestige dans l'Enseignement Supérieur.

Hugo, garçon équilibré, sportif (footballeur à l'entente Salies-St-Martory-Mane), attentionné avec sa famille, comme avec son voisinage, constitue un exemple de cette jeunesse trop souvent sous-estimée, une fierté pour notre communauté villageoise.

C'est cela que la municipalité a souhaité valoriser par la remise de la médaille de la commune, en compagnie de parents, d'amis et d'élus.

Au 14 juillet Hugo pour le défilé sur les Champs-Élysées !



Remise de la médaille à Hugo par M. le Maire



Photo de famille

MCS Rugby

Septembre verra débuter la saison sportive officielle à Bouque de Lens.

SAMEDI 1/09 JOURNEE FINALES du CHALLENGE du COMMINGES:

15h rencontres de classement 5^o 6^o 7^o place
17h finale du Trophée F et JP GUIGNARD
18h30 FINALE du CHALLENGE

Dimanche 16/09 championnat MCS reçoit Marquisat(65)

23/09 déplacement à ARGELES (65)

30/09 à PORTET

Cadets et Juniors reprennent leur activité, dans le cadre du regroupement Portes du Comminges

Cadets encadrement MCS C. PERPEY et T. MARTIN

entraînement mercredi à MCS vendredi à Cazerès-Juniors encadrement H.MANZANO

Le Conseil d'administration élu lors de l'Assemblée générale a mis en place le bureau suivant :

- Présidents : Patrick MASSA - Joël CARBONNEAU

- Secrétaires : Véronique PARENTI - adjoint Nadine CANAL

- Trésorier : Sandra SERRANO - adjoint Nicole UDAVE

Etat Civil

Mariages :

◆ Françoise DUPUY et James SABINE le 18 août 2018

◆ Silvère DUPUY et Iaéra ROYER le 18 août 2018



Ramassage des encombrants

Un ramassage des encombrants aura lieu le :
Mardi 11 septembre à partir de 8 H
 Merci bien vouloir vous inscrire auprès du secrétariat de Mairie au plus tard la veille avant 17 h. Tél : 05.61.97.48.22 Les encombrants devront être déposés sur le trottoir devant votre maison.

Compteur Linky

Vous avez été destinataire d'un courrier d'Enedis vous indiquant qu'un prestataire interviendrait pour mettre en place le compteur Linky.

Le conseil municipal de Mazères sur Salat s'est prononcé contre le déploiement du compteur Linky. Par délibération en date du 30 mars 2018, les élus ont voté à l'unanimité contre.

Nous réaffirmons que l'usager doit rester maître de la décision d'installation.

Enedis a l'obligation d'envoyer un courrier avant la date de rendez-vous pour procéder au changement de compteur.

Ne pas accepter de rendez-vous par téléphone, mail ou sms. Tout consommateur ou client peut faire jouer son droit d'opposition à toute démarche téléphonique en le signifiant à la personne qui harcèle.

A défaut, de porter plainte auprès de la CNIL sur <http://www.cnil.fr/vos-droits/plainte-en-ligne/>

Les menaces de sanctions ne tiennent pas. La loi de transition énergétique ne sanctionne pas le refus individuel de changer son compteur existant contre un Linky.

La commission de Régulation de l'énergie menacerait de taxer 19 € HT par mois le relevé manuel du compteur à tous ceux qui refuseraient Linky. Cela serait illégal, comme couper le courant aux récalcitrants.

Les agents chargés de la pose des compteur Linky n'ont pas le droit d'entrer chez vous si vous refusez. L'article 432-8 du code pénal sanctionne « le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, agissant dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou de sa mission, de s'introduire ou de tenter de s'introduire dans le domicile d'autrui contre le gré de celui-ci hors les cas prévus par la loi ». Il faut donc observer deux points :

- * La violation concerne le domicile, c'est-à-dire, selon la jurisprudence, le local d'habitation, mais également ses dépendances (cave, terrasse, balcon, jardin ou cour) à condition que ces dépendances soient closes : aucune protection ne peut être reconnue à une cour ou un jardin ouvert sur l'une de ses faces, ce qui permet l'accès à tout venant.
- * Si l'occupant a donné son accord même tacitement, il n'y a pas d'infraction.

Exemple de lettre de refus du nouveau compteur à envoyer à réception de l'information de pose de compteur LINKY chez vous par ENEDIS ou le prestataire.

Courrier à adresser à :
 Monsieur Philippe MONLOUBOU
 Président du directoire ENEDIS
 34 Place des Corolles
 92079 Paris La Défense cedex.

« Monsieur le Président,
 Par la présente, je vous prie (nous vous prions) de (nous) m'adresser les éléments contractuels vous permettant la pose, l'utilisation et la mise en fonction du compteur LINKY.

En effet sauf erreur de ma (notre) part, ces éléments ne figurent pas dans les conditions générales de fournitures qui m'ont (nous ont) été notifiées lorsque j'ai (nous avons) souscrit un abonnement.

Dés lors je m'oppose (nous nous opposons) à la mise en fonctionnement de ce compteur doté de caractéristiques nouvelles mettant en œuvre une technologie qui affectera l'ensemble de mon (notre) réseau électrique.

Tout changement des conditions de fournitures de l'électricité dans l'enceinte privée que constitue mon (notre) domicile doit nécessairement faire l'objet d'une disposition contractuelle acceptée par les deux parties.

Je vous prie (nous vous prions) d'agréer, Monsieur le Président l'expression de mes (nos) salutations distinguées. »

Epicerie Citoyenne

La prochaine réunion à propos du projet d'épicerie citoyenne aura lieu :

**vendredi 28 septembre
à 20 h
à la cantine**



Lors de notre dernière rencontre, un petit groupe avait présenté différents modèles de gestion d'épicerie. Plusieurs questions avaient été posées notamment autour de la législation d'une épicerie associative. Nous profiterons donc de cette nouvelle rencontre pour faire un point sur ces détails techniques, ainsi que sur les locaux. Nous tenterons de choisir le modèle d'épicerie le plus pertinent afin de rédiger le projet.

Une épicerie citoyenne ne peut exister que si la population locale s'empare du projet. Plus il y a de monde, plus le projet sera viable, et plus il sera intéressant et pertinent. Chacun peut participer, selon ses compétences, son énergie, son âge, ses désirs et son temps disponible.

Le dernier questionnaire a montré que 150 personnes donnant 3 heures pas mois, permettait de porter un projet tel que celui-là.

Selon notre étude et les différents modèles analysés, une épicerie de produits locaux, avec des prix abordables est possible.

Nous vous attendons nombreux, un pot sera offert à l'issue de la réunion.

Gym Loisir

Le 29 juin 2018 les membres de l'Association MCS GYM LOISIR se sont réunis en Assemblée Générale.

Ils vous présentent la composition de leur nouveau conseil d'administration :

PRESIDENTE : Roselyne PUGIBET

TRESORIERE : Sandrine DURRIEU-DECAP

SECRETAIRE : Isabelle HERNANDEZ

La saison 2018 - 2019 débutera le mercredi 19 septembre 2018 et s'organisera de la manière suivante :

Cours de gym assurés par Mélodie MASSAT coach diplômée tous les 15 jours en alternance

avec des cours de yoga assurés par Djamel BOUDRISSA.

Les séances ont lieu à la salle du 1^{er} Mai à Mazères sur Salat le mercredi à 20h30, le prix de la licence est fixé à 40 euros pour l'année et le premier cours de découverte est offert.

Nous donnons donc rendez-vous au mois de septembre à toute nos licenciées et invitons vivement toutes les nouvelles personnes intéressées à venir rejoindre notre sympathique groupe !

MC Volley Club

le MCV (MAZERES CASSAGNE VOLLEY CLUB) propose des entraînements volley-ball pour les enfants entre 9 et 13 ans.

Le club est affilié à la FFVB (Fédération Française de volley-ball).

Un partenariat pour certains entraînements et des rencontres sportives sont possibles avec le club de Carbonne

Les entrainement se dérouleront à la Salle du 1^{er} Mai de Mazères-sur-Salat les Mercredis de 17 h 30 à 19 h 00.

D'autres créneaux sont en cours d'étude et à confirmer.

Séance découverte le 12 septembre.

Si vous souhaitez plus de renseignements vous pouvez nous contacter par mail :

mazerescassagnevolley@gmail.com

Repas de quartier

Le chemin du Cap del Bosc a lancé son repas des voisins avec une présence remarquée de tous les riverains.



MCS Montagne

Les sorties du mois :

► Mercredi 5 : But Pic de Bastan, accès col de Portet, départ 7h, durée 7h, responsables R. Calvayrac 06.78.19.03.07 et C. Saint-Blancat 06.71.59.93.29.

► Samedi 22 et dimanche 23 : but : petit train Artouste, refuge d'Arremoulit, accès vallée

d'ossau, départ 7h, responsables B. Cottet 06.11.12.29.00 et R. Calvayrac 06.78.19.03.07.

► Mercredi 26 : but : Pic de l'Aiguillette, accès Tunnel de Bielsa, départ 7h, durée 4.5, responsables G. Lavagnini 06.21.68.47.34 et V. Bonzon 06.82.23.14.31.

► Samedi 29 : Assemblée générale

Recette du mois

Pâtisson farci

Ingrédients pour 2 personnes

2 pâtissons

50 g de riz

50 g de lardons allumettes

1 échalote

persil

1 œuf

Parmesan

Préparation :

1 Lavez les pâtissons. Coupez les chapeaux. Enlevez les graines. Faites les cuire 15 minutes dans de l'eau salée. Égouttez, réservez.

2 Faites cuire le riz. Égouttez, réservez. Hachez l'échalote. Coupez en petits dés les lardons allumettes. Ciselez le persil.

Pour finir :

Faites revenir dans un peu d'huile d'olives l'échalote, les petits lardons, l'équivalent d'un verre de riz, 1 cuillère à soupe de persil, sel et poivre. Incorporez 1 œuf battu. Remplissez les pâtissons avec cette préparation. Saupoudrez les de parmesan râpé. Faites cuire au four 180°



Conseil du jardinier

Les principaux travaux de jardinage pour Septembre :

- préparez le jardin au repos hivernal. Pensez à commander les bulbes à floraison printanière ainsi que des rosiers, arbustes et autres vivaces. Plus tôt les plantations de bulbes et de vivaces seront faites, mieux cela vaudra. Songez aux tulipes, les oignons

les plus populaires. Ils sont mis en place très tôt pour avoir le temps de bien prendre racine. Ils résistent ensuite bien à l'hiver.

- taillez les cassis et groseilliers.
- plantez les fraisiers.

Commencez à ramasser les premières feuilles qui tombent et mettez les en compost.

Ecole de Rugby

Après quelques vacances bien méritées par tous, l'école de rugby reprend son activité.

Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 12 septembre à 14 h pour les M6 et les M8 (années 2014, 2013, 2012, 2011) et pour les plus grands c'est à dire les M10, M12 et les M14 (années 2010 à 2005) nous vous attendons à 16h.

Tous les enfants souhaitant découvrir cette activité seront les bienvenus.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

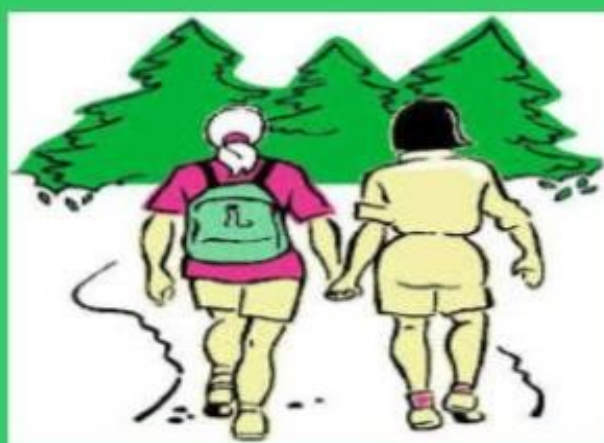
Responsable : Mme Galin 06 11 04 81 84

Educateurs Mr Marcel Joel 06 21 24 06 90

Mr Rougé Christian 06 85 59 44 04
mcsrugby@orange.fr

Aide Conseils de vie

Balade avec Soi



Région de Mazères sur Salat (31)

* Un après-midi de septembre, j'organise une belle promenade sur le thème de la respiration, ponctuée d'une séance de **méditation** et d'une séance d'**hypnose**.

* Cette Balade avec soi convient à tous, et particulièrement aux personnes souhaitant mettre de côté leurs soucis ou trouver une solution à un mal-être

Participation entre 5 et 10 €. Pour tous renseignements contactez-moi

@aideconseilsdevie - Email : aide.conseils.de.vie@free.fr

(Associations – Groupes) Si une personne souhaite organiser "une balade avec Soi" dans son petit coin de paradis, qu'il me contacte. C'est avec plaisir que je lui offrirai sa participation.

L'Usine Théâtre

Samedi 1^{er} septembre à partir de 20 h

concert organisé par ART MUSIC, à l'Usine Théâtre.

Buvette et repas sur place.

CODEX

C'est au collège de Salies-du-Salat, que Joris, Mario et Quentin se sont rencontrés. C'est là que naîtra ce groupe, un trio prometteur aux compositions aiguës, telles de vrais bijoux. En octobre 2014 le groupe s'installe à Brighton et au contact de la scène anglaise décide d'évoluer vers une Pop Electro plus sophistiquée. De retour à Toulouse, ils enregistrent un EP 5 titres, (le titre Berlin est superbement mis en image par Elian PERROT) En première partie de Codex :

"MESS" tire son nom de Mélodie En Sous Sol. Non pour le film mais pour l'esprit de ce titre. On entend remonter à la surface, l'écho de quelques notes échappées sans vraiment savoir ce qui se trame en profondeur... M.E.S.S, un duo, une femme un homme, un méli-mélo de chansons aux sonorités électro aquatiques, une nage synchronisée au sein d'un océan, à la fois légère et perdue dans son immensité...

Concert le 29 septembre à partir de 20 h MARNAMAÏ

En résidence du 25 au 29 septembre 2018 à l'Usine Théâtre, avec concert de sortie de résidence le samedi 29 septembre.

Chanson française qui émet une musique expressive oscillant entre le rock, le reggae et le blues ; rythmée par des textes percutants à la poésie incisive, que vient porter une voix intense et profonde.

Une guitare, une basse, une batterie et une guitare électrique autour d'un chant. Vous êtes embarqués avec Marnamaï.

Suivi de THE SONIC PREACHERS

Nouveau groupe sètois !!!!

À peine les cendres de ZE CARDIACS et REVEREND KNOCKERS douloureusement éteintes, 5 furieux ont décidé de rallumer la flamme !!!

Chapp lead guitar, Djo lead vocal, Olive bass, Alain drum, Lo rythm guitar !!!

Nouvelle Station d'épuration

Les travaux de la nouvelle station d'épuration sont pratiquement terminés.

Depuis le 27 août a débuté le transfert régulier entre l'ancienne et la nouvelle unité, pour une période d'essais biologiques de 3 semaines.

Cette période sera suivie d'une période d'observation à régime normal, avec la totalité du transit.

À la conclusion positive de ces essais, Réseau 31, gestionnaire du réseau Eau et Assainissement de la commune et les services

de l'Environnement réceptionneront la nouvelle unité.

La date du 3 novembre est arrêtée pour la mise à disposition définitive.

Demeurent la remise en état de la voirie, de la station de pompage à l'ancienne station d'épuration qui sera démolie.

Une barrière forestière sera mise en place au bout du chemin de Riach.



Journées du Patrimoine : spectacle au Pré Commun

dimanche 16 septembre à 16 h

« La Montée des eaux »

place du Pré Commun-

Pot offert après le spectacle.

10 artistes du territoire, du collectif OSSILÂ, réunis autour d'un questionnement :

Sur la page "Montée des eaux" de l'encyclopédie du développement durable, un ensemble de données et une carte interactive questionnent les estimations de l'élévation du niveau des eaux.

Au cours de l'article, il y a cette phrase : *Comme quoi il vaut mieux habiter sur une colline à Lyon que sur un polder en Hollande.*

Interpellés par cette évidence, nous, artistes du piémont, décidons de questionner nos comportements face à cette annonce et de nous préparer.

Ainsi, dans un premier temps, nous sommes partis récolter des signes à l'océan, là où pour l'instant les eaux se trouvent ; les signes rapportés deviendront l'exposition de bâches photographiques "Coudre l'espace".

Puis nous décidons d'amplifier ce premier geste artistique, affiché et muet, par un second, vivant et gesticulé, "La Montée des eaux".

Tout comme l'exposition, la création "La Montée des eaux" trouvera sa place dans la rue, où les eaux sont attendues.

Promenade- exposition au bord du Salat :

Vous pourrez découvrir quelques jours avant le spectacle, des photos exposées sur le bord du Salat sur le thème de l'eau.

Ces photos ont été réalisées par le même collectif OSSILÂ, lors du projet intitulé "Coudre l'espace".



Forum des associations

Le forum intercommunal des associations et des professionnels du tourisme se tiendra à Arbas le :

Samedi 8 septembre 2018
de 10 h à 17 h

L'inauguration du forum aura lieu à 11h30

Au programme de la journée :

Démonstrations,

Activités découverte et spectacles

Vidéo projection et collectage de chansons, initiation VTT pour les enfants et balades en VTT électrique, démonstrations de self défense féminin, démonstrations de tennis, moulage et traces des animaux des Pyrénées, Atelier jonglerie et spectacle de cirque, escalade, slack line, escalarbre, tyrolienne, démonstration de boxe anglaise, de dance country....

Animations gratuites (jeux gonflables, défis sportifs)
pour les grands et les petits !

Tir à l'arc (initiation encadrée par des animateurs), trampoline, bubble ball, courses de caisse à savon....

11 h : mini-trail (6/11 ans et - 6 ans accompagnés par un parent)

Inscription gratuite au stand Enfance Jeunesse à partir de 10 h

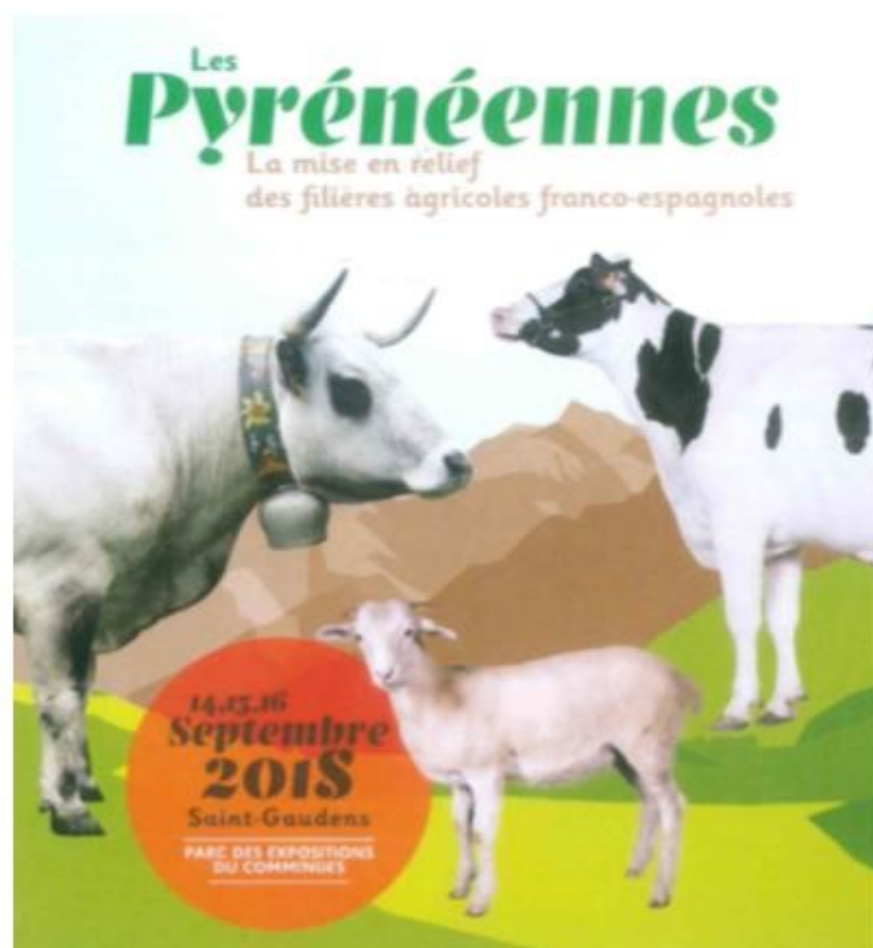
11 h 30 : arrivée du mini-trail

Collation et surprises pour tous les participants !

15 h : jeux d'adresse

Animations jeunesse proposées par l'APEAI, les Galopins du Cagire et le Pôle Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat

LES PYRENEENNES



MAIRIE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr et mairie.mazeres.salat@gmail.com Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 site internet : mairie.mazeres.salat.jimdo.com Service scolaire : 05.61.97.48.22		
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : du lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h Fermeture le jeudi matin		
MEDIATHEQUE	Lundi, mercredi, et vendredi 15 h - 18 h - samedi 10 h - 12 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Services de Soins : 05.61.98.49.35		
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél : 05.61.90.51.17		
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15		
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SALIES-DU-SALAT	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi.		
ENEDIS	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31		
GrDF	Dépannage gaz : 0 800 473 333		
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMEA)	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
DECHETTERIE	Ouverture tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - sauf le dimanche et les jours fériés (du 1 ^{er} novembre à fin février fermeture à 17 h) - Tél : 05.61.98.49.32		
SECURITE SOCIALE	CPAM- 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
ASSISTANTE SOCIALE	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
M.S.A.	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
SERVICES DE SANTE A MAZERES	Médecin Dr FAURE Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers Kinés BERNARD-GUYOT-DAGADA-LAMY S.C.P. Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.48.59 05.61.97.46.08 06.81.68.19.01 05.61.90.33.22 (St- Martory) 06.25.10.39.68 (Mazères) 05.61.97.54.27
PHARMACIES DE GARDE	02.09 Ph. Tari Caujolle 09.09 Ph. Castan 16.09 Ph. Des thermes 23.09 Ph. Cazelles 30.09 Ph. Centrale 07.10 Ph. Carthenys et Contreras	Saint-Martory Boussens Salies Martres Salies Mane	05.61.90.23.39 05.61.90.00.04 05.61.90.56.51 05.61.98.80.13 05.61.90.51.24 05.61.90.55.50
MEDECINS DE GARDE	Pour joindre un médecin composer le 15 ou le 3966 : • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés		